

4 Économie

Occupation anarchique des cités d'Angondjè et Bikélé Plus de 500 logements sociaux vandalisés



Photo :MZM

Un des occupants ouvrant avec fierté et assurance son logement, obtenu, selon lui, moyennant une somme dérisoire de 50 mille francs.



Photo :MZM

Celui-ci, qui a profité pour se faire la malle a été rattrapé par les forces de l'ordre



Photo :MZM

Les directeurs généraux du Logement (en noir) et de la SNLS (milieu) se sont rendus sur les sites pour procéder à l'identification des occupants illégaux.

MSM
Libreville

Il s'agirait, selon la SNLS, en grande majorité de hauts cadres de l'administration publique, des gradés de l'armée, de la garde républicaine (GR) et de la police qui se seraient rendus coupables de ces actes inciviques perpétrés dans la journée du 1er juillet. D'autant plus que tous ces logements avaient déjà été attribués, au terme d'un tirage au sort, aux plus démunis.

PLUS de 450 logements sociaux d'Angondjè et environ une centaine sur le site de Bikélé ont été vandali-

sés et occupés illégalement dans la journée du vendredi dernier. Sitôt informés, le ministère de l'Urbanisme et du Logement et son entité sous tutelle, la Société nationale des logements sociaux (SNLS), ont fait une descente, le jour même, sur les lieux pour mesurer les dégâts consécutifs à ces actes de vandalisme. Selon le directeur général de SNLS, Paul Mapessy, ce sont les 452 logements de la parcelle 1 qui ont été pris pour cible, ainsi que les logements de Bikélé financés directement par les futures acquéreurs, notamment des entreprises de la place. "Des centaines de personnes se sont

introduites par effraction en cassant les vitres et en changeant les serrures des portes au prétexte d'avoir monnayé de l'argent auprès d'une dame qui affirme avoir reçu des instructions de la présidence de la République après le passage du chef de l'Etat devant les deux chambres du Parlement. Certains ont même accaparés 2 voire 3 maisons", indique, dépité, le directeur général de la SNLS. Si les vandales n'ont pas été clairement identifiés, il s'agirait, selon la SNLS, en grande majorité de hauts cadres de l'administration publique, des gradés de l'armée, de la garde républicaine (GR) et de la police qui se seraient rendus coupables

de ces actes inciviques. D'autant plus que selon le directeur général de la SNLS, tous ces logements avaient déjà été attribués, au terme d'un tirage au sort. Le ministère de l'Urbanisme et du Logement a annoncé que des poursuites judiciaires seront engagées afin de démasquer les auteurs de ces actes d'incivisme qui comme pour braver l'autorité de l'Etat, ont décidé, pour certains, de ne pas évacuer les lieux. Un comité de crise a déjà été mis en place. D'après M. Paul Mapessy, ce n'est pas le premier acte de vandalisme signalé sur le site d'Angondjé. En mai dernier, des individus s'étaient déjà introduits dans ces logements

sociaux encore inachevés. "Après une garde à vue, ces personnes avaient été déférées au tribunal de Libreville, puis jugées. Mais elles ont été finalement relaxées au motif que la SNLS n'avait pas organisé des meilleures conditions de sécurisation de site. Ces personnes n'ayant pas été punies, elle se sont donc senties pousser des ailes et ont amplifié le mouvement", déplore Paul Mapessy. Ainsi face à ces actes répétés, le directeur général de la SNLS exhorte le gouvernement à faire preuve, cette fois-ci, de fermeté, en évacuant dans un premier temps, ces personnes, et en les traduisant devant les tribunaux.